

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

### ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F  
(Compte chaque postal : 9043-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE  
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION  
26, RUE DESAIX, PARIS 15<sup>e</sup>

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE  
AJOUTER 0,20 F

## CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

### 3<sup>e</sup> Législature

## SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

## COMPTE RENDU INTEGRAL — 29<sup>e</sup> SEANCE

### 1<sup>re</sup> Séance du Mercredi 22 Mai 1968.

#### SOMMAIRE

1. — Désignation d'un membre de commission (p. 2025).
2. — Suite de la discussion sur une motion de censure (p. 2025).  
Texte de la motion de censure.  
Rappel au règlement : MM. Boudet, le président.  
Discussion générale (suite) : MM. Coi, Pompidou, Premier ministre ; Granet, Bozzi, Mitterrand, Pisani.  
Renvoi de la suite de la discussion.
3. — Ordre du jour (p. 2036).

PRESIDENCE DE M. RENE LAMPS,

vice-président.

La séance est ouverte à neuf heures trente minutes.

M. le président. La séance est ouverte.

\* (1 f.)

— 1 —

#### DESIGNATION D'UN MEMBRE DE COMMISSION

M. le président. Le groupe d'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République a désigné M. Tomasini pour siéger à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Cette candidature a été affichée et publiée.  
Elle sera considérée comme ratifiée et la nomination prendra effet à l'expiration d'une heure suivant le présent avis, sauf opposition signée par trente députés au moins et formulée avant l'expiration de ce délai.

— 2 —

#### SUITE DE LA DISCUSSION SUR UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion et le vote sur la motion de censure déposée par MM. Mitterrand, Waldeck Rochet, Guy Mollet, Robert Ballanger, Defferre, Billoux, Bouthière, Raymond Barbet, Cornut-Gentile, Chambaz, Chandernagor, Coste, Robert Fabre, Juquin, Labarrère, Depietri,

51

Darchicourt, Baillet, Georges Bonnet, Paul Laurent, Paul Durafour, Dupuy, Marceau Laurent, Hostier, Leccia, Houël, Zuccarelli, Lemoine, Charles Privat, Leroy, René Cassagne, Mme Colette Privat, M. Benoist, Ducoloné, Carpentier, Mme Prin, MM. Fouet, Pierre Cot, Delvaquière, Fajon, Gilbert Faure, Guille, Tony Larue, Lavielle, Bouloche, Ernest Barbier, Pic, Chochoy, Delclis, Loustau.

Je rappelle les termes de cette motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

« Dix ans après sa prise de pouvoir, le régime gaulliste refusant tout dialogue véritable, contraint les étudiants, les enseignants, les paysans, les ouvriers, les jeunes sans emploi, à recourir à des manifestations de rue d'une exceptionnelle ampleur.

« Victimes d'un système universitaire qui ne répond pas aux exigences de la vie moderne et auquel le Gouvernement refuse les moyens de se réformer, les étudiants se révoltent et leurs maîtres avec eux. Ils dénoncent la maladie de la société à travers le malaise de l'Université. A leur inquiétude, que justifie en particulier l'insuffisance de débouchés à la fin des études, le Gouvernement n'a voulu répliquer que par la fermeture de la Sorbonne et une répression policière d'une brutalité inouïe.

« Les agriculteurs, les ouvriers et l'ensemble des travailleurs sont durement touchés par une politique de récession économique qui condamne les premiers à l'exode et tous au sous-emploi et à la dégradation de leur niveau de vie. En outre, la situation des salariés se trouve aggravée par les ordonnances, notamment celles qui démantèlent la sécurité sociale.

« Un nombre de plus en plus grand de jeunes sont chômeurs avant d'avoir travaillé.

« Cette angoisse commune à des millions de Français est la condamnation d'une société conservatrice qui ne serait fondée que sur la recherche du seul profit et qui ne peut répondre à la volonté de plus en plus clairement exprimée de promouvoir de nouvelles valeurs politiques et humaines.

« Considérant que le recul tardif du Gouvernement devant l'indignation de l'opinion ne saurait faire oublier ses responsabilités depuis dix ans.

« L'Assemblée nationale censure le Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. »

**M. Roland Boudet.** Je demande la parole pour un rappel au règlement.

**M. le président.** La parole est à M. Boudet, pour un rappel au règlement.

**M. Roland Boudet.** Monsieur le président, pourriez-vous consulter l'Assemblée afin que, si elle le juge bon, elle décide de siéger sans désenclaver, comme je le souhaite moi-même, jusqu'au vote sur la motion de censure, ce qui abrégierait une attente qu'il est inutile d'exaspérer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

**M. le président.** Monsieur Boudet, la conférence des présidents a prévu un certain nombre de séances pour la discussion et le vote sur la motion de censure. Selon le règlement, pour faire droit à votre demande, une nouvelle réunion de la conférence des présidents serait nécessaire. Il n'en résulterait qu'une perte de temps supplémentaire.

Il y a l'Assemblée a continué d'entendre les orateurs inscrits dans la discussion générale.

La parole est à M. Pierre Cot. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. Pierre Cot.** Mesdames, messieurs, si l'on en croit les augures, la motion de censure ne serait pas votée. Qu'arrivera-t-il en ce cas ? Des bruits assez curieux circulent. On dit que le Gouvernement serait remanié et qu'ainsi, on aurait assisté à ce qui me paraît être une comédie peu digne du régime que nous avons, puisque M. le Premier ministre demanderait qu'on ne censure pas aujourd'hui un gouvernement que demain le Président de la République s'apprête à censurer s'il modifie l'équipe gouvernementale. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Ceux qui ne voteront pas la censure se trouveraient dans la pénible situation d'être une fois de plus humiliés par le Président de la République. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

**M. Alfred Westphal.** Pas le moins du monde !

**M. Pierre Cot.** Mais, mesdames, messieurs, que fera le Gouvernement ? Il a, on le sait, contre lui la jeunesse, l'Université tout entière, professeurs aussi bien qu'étudiants, la masse des ouvriers, tous les travailleurs manuels et intellectuels. Dans l'ensemble du pays, vous savez combien le trouble est profond.

Alors, pour rétablir l'ordre, ce qui semble être la suprême pensée de ce régime, que pourra faire le Gouvernement ? Recourir

à la force ? Vous savez bien que c'est impossible ; vous avez tenté l'expérience contre les étudiants lorsque vous n'étiez pas présent en France, monsieur le Premier ministre ; vous connaissez les résultats de cette pénible aventure et vous savez, d'autre part, que si l'aventure a échoué contre les étudiants, elle se briserait plus encore contre les ouvriers. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Des milliers d'usines, d'ateliers, de laboratoires, de lieux de travail sont actuellement occupés par ceux qui ont le droit de les occuper.

Comment pourriez-vous, notamment après le communiqué de la fédération des syndicats de la sûreté et de la police — auquel je fais une simple allusion — rétablir l'ordre par la force ?

Alors, la négociation ? Je ne crois pas que vous soyez le mieux placé pour l'entreprendre. Votre Gouvernement, en effet, reste marqué par les récents événements. Car le Gouvernement, même s'il change, sera toujours le même : non pas celui de M. Pompidou — excusez-moi — mais celui du général de Gaulle. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Vous ne pouvez donc pas négocier dans les meilleures conditions. Malgré votre intelligence, que chacun s'entend à reconnaître, malgré la souplesse de votre esprit — vous possédez de nombreuses qualités — vous n'êtes peut-être pas un très bon juriste. Ou plutôt l'expérience a prouvé que si vous êtes un bon juriste, vous n'hésitez pas, quand vous croyez que c'est l'intérêt du Gouvernement, à ne pas très bien respecter la Constitution. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mais ce n'est pas cela qui — j'allais dire vous disqualifie — vous qualifie moins que d'autres pour faire face aux nombreux problèmes que nous devons résoudre. C'est le fait que vous êtes non seulement le représentant d'une société dont les fondements et les principes sont contestés et par les étudiants, et par les travailleurs, et par des secteurs de plus en plus larges de l'opinion publique, mais aussi le représentant d'un régime dont il est impossible de ne pas constater qu'il n'est pas aujourd'hui, après dix ans d'exercice du pouvoir — sans avoir été le moins du monde gêné par la majorité qui a toujours siégé sur ces bancs pendant cette période — le responsable du drame que nous vivons. On l'a suffisamment démontré à la tribune hier pour qu'il me soit superflu d'insister sur ce point. En tout cas, il n'est vraiment pas dans les possibilités d'un gouvernement qui reste fidèle à ce régime d'entamer des négociations lorsque l'opinion publique tout entière se prononce contre lui. (Prise de parole sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. — Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Je vous le dis, monsieur le Premier ministre, avec une certaine tristesse.

**M. Robert Wagner.** Pas l'opinion publique tout entière !

**M. Pierre Cot.** A cette interruption, je répondrai simplement : les ouvriers, l'Université (Interruptions sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République), les paysans, c'est-à-dire les parties les plus saines et les plus nobles du pays ! (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Plusieurs députés de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. Et Dijon !

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Et Bastia !

**M. Louis Sallé.** Demandez aux électeurs de Dijon ce qu'ils ont compris.

**M. Pierre Cot.** Je n'ai pas entendu l'interruption, mais je suis sûr qu'elle n'en valait pas la peine ! (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. le président.** Monsieur Sallé, l'Assemblée a écouté hier dans le calme les exposés des orateurs.

Je souhaite qu'elle garde aujourd'hui le même calme dans la suite de la discussion sur la motion de censure. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

**M. Pierre Cot.** Et si M. Sallé désire des explications supplémentaires, je suis tout prêt et très heureux de les lui donner dans les couloirs mais pas dans cette enceinte, par respect des grands problèmes que nous avons à traiter. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Oui, vous avez répété partout que votre gouvernement était issu d'un régime autoritaire et efficace. Hélas ! l'expérience a prouvé qu'il n'était ni l'un, ni l'autre, qu'il était surtout inhumain et lorsqu'on a cru que vous alliez faire preuve d'autorité, c'est la brutalité qu'on a pu constater.

Mais ce qui me frappe encore plus, c'est votre incompréhension totale du caractère profond du mouvement actuel. Le réduire à des manifestations qui seraient influencées par je ne sais quels meneurs, quelle pauvreté !

C'est pourtant, monsieur le Premier ministre, ce que vous avez tenté d'insinuer dans le discours — très beau par ailleurs — qui a suivi la grande manifestation du 13 mai. Certes, les mesures que vous avez prises étaient, à cet égard, de bonnes mesures. Mais enfin quelle différence, mesdames, messieurs, entre certains propos tenus ici hier et le grand phénomène qui est apparu soudain dans l'histoire de notre pays !

Vous connaissez, monsieur le Premier ministre, et nombre de nos collègues le connaissent aussi, le propos d'Illamlet : « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre, Horatio, que n'en peut rêver ta philosophie ».

Moi, je vous dis qu'il y a beaucoup plus de choses profondes, vraies et saines dans le peuple français, dans la jeunesse de France, que n'en peut comprendre le gaullisme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Cette incompréhension, mais elle est totale. Quand, je le répète, vous allez entamer le dialogue avec ceux qui se dressent à la fois contre le régime et contre l'ordre social dont vous êtes le représentant, quelle autorité aurez-vous donc pour leur parler ?

Où, je sais bien que vous pourrez recourir à quelque astuce, à la ruse qui, d'après le Président de notre République ou plutôt de votre République...

**M. Michel Habib-Deloncle.** De la République !

**M. Pierre Cot.** ...devrait être considérée comme une vertu cardinale de l'homme d'Etat.

Vous pourriez essayer de tromper encore le pays, comme le font depuis des années les agences d'information que vous avez contrôlées, mais, cette fois, ce sera plus difficile, parce que les journalistes de l'O. R. T. F., et c'est leur honneur, ont décidé que, désormais, le pays serait informé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Par ce grand sursaut de leur conscience professionnelle, ils ne veulent plus être obligés de présenter au public non pas peut-être toujours des mensonges mais généralement la déformation de la vérité qui leur était imposée par le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Murmures sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Michel Habib-Deloncle.** C'est faux !

**M. Pierre Cot.** Vous pouvez, monsieur le Premier ministre, dénier de la tête, mais ce n'est pas moi qui l'ai dit : ce sont les journalistes de l'O. R. T. F. (*Protestations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

Et si vous voulez qu'une enquête soit ouverte sur ce point comme sur d'autres...

*Plusieurs députés de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.* Quels journalistes ?

**M. Pierre Cot.** Tous ceux qui ont décidé que, désormais, les informations seraient objectives.

Je suis heureux, ou plutôt attristé, de voir que cet hommage à l'engagement de servir la vérité vous déplaît. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

**M. Jacques Baumel.** Adressez-vous aux journalistes à Moscou !

**M. Pierre Cot.** Monsieur Baumel, votre propos est très intelligent !

**M. Jacques Baumel.** Et la liberté de la presse à Moscou ?

**M. Pierre Cot.** Mais, monsieur Baumel, je croyais que nous étions à Paris.

**M. Pierre Wagner.** A vous entendre, on ne le croirait pas !

**M. André Fanton.** Heureusement pour M. Pierre Cot !

**M. Jean-François de Préaumont.** Qui défendez-vous, monsieur Pierre Cot ?

**M. Pierre Cot.** Voulez-vous que je répète ma dernière phrase ? Je parlais de ceux qui défendent la vérité.

**M. Michel de Grailly.** Pas vous, en tout cas !

**M. Pierre Cot.** Nous comptons aussi sur vous pour la défendre, monsieur Baumel.

**M. Jacques Baumel.** Certainement !

**M. Pierre Cot.** C'est simplifier un peu trop que de qualifier comme je l'ai dit ce mouvement que j'évoquerais cependant, car il correspond à quelque chose de très profond dans le pays.

On a déjà beaucoup parlé des étudiants. Je suis peut-être plus qualifié pour le faire en tant qu'universitaire sinon en tant que député, que pour parler du mouvement ouvrier.

Je voudrais vous faire part, mesdames, messieurs, de l'impression, non pas d'un professeur parmi tant d'autres, mais de l'immense majorité du corps enseignant en face des événements récents et en cours.

Je ne veux pas revenir sur les incidents du passé. Ce serait trop facile. Vous voudrez bien reconnaître qu'il vaut mieux ne pas passionner le débat avec ces incidents. (*Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République*), et qu'il appartiendra sans doute plus tard à une commission d'enquête de discerner là encore la vérité et la condamnation sommaire par le Gouvernement et par son chef — pas vous, celui de l'Elysée — du grand mouvement spontané d'étudiants de toutes les universités françaises et non seulement de l'université de Paris.

Je voudrais, mesdames, messieurs, que vous fassiez un effort pour comprendre et que vous vous informiez de ce qui se passe dans l'Université.

Où, on a beaucoup parlé de certaines manifestations spectaculaires, de certaines violences verbales qu'il faut toujours excuser quand il s'agit des jeunes, de certains gestes peut-être déplaisants auxquels une haute personnalité a d'ailleurs répondu par un mot que je ne répéterai pas à cette tribune ; je dirai simplement qu'il ne sent pas très bon. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Mais, à côté, au-dessus, dans toutes les profondeurs et dans tous les aspects de ce mouvement de la jeunesse, il y a un redressement que nous n'attendions pas, que nous n'espérions pas, il y a une prise de conscience étonnante. Ainsi que M. Lacouture l'écrivait il y a peu de jours dans le journal *Le Monde*, si l'on voit au rez-de-chaussée ou au premier étage de la Sorbonne ce qu'il appelait « la kermesse », dès que l'on monte aux étages, on voit des gens au travail.

Il n'est pas un professeur, ayant participé à ces entretiens — et tous l'ont fait — qui ne vous dira qu'après les quelques hésitations du début, un travail considérable a été entrepris.

Déjà, des formules de renouveau s'élaborent, que toute l'Université considère comme nécessaire.

Déjà, étudiants et professeurs ont mis en chantier une œuvre qu'ils accompliront sans doute en quelques semaines et que votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, n'a pas été capable de concevoir en dix ans. Déjà — et vous le savez bien — ils représentent ceux qui seront demain à la tête d'une génération nouvelle ; mais, dès aujourd'hui, ils permettent le renouveau de la vieille Université poussiéreuse dont les structures dataient d'un âge à présent révolu.

Je n'entrerai pas dans les détails. Mais je ne puis m'empêcher de relever qu'en déclarant hier — avec le talent que chacun lui reconnaît — que des propositions aussi ridicules que la suppression des examens avaient été faites, M. Poujade a commis une erreur.

Ce qui est demandé, ce n'est pas la suppression de toute vérification des connaissances...

**M. André Fanton.** Vous n'avez pas écouté M. Geismar !

**M. Pierre Cot.** ...c'est la suppression de l'examen tel qu'il est actuellement pratiqué, c'est le recours à d'autres critères pour juger les connaissances des étudiants.

Monsieur Fanton, j'ai écouté M. Geismar, mais la différence entre vous et moi, c'est que, pour ma part, j'étais animé du désir de le comprendre et que vous auriez dû en faire autant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. André Fanton.** En fait, de nous deux, c'est moi qui l'ai compris !

**M. le président.** N'interrompez pas, monsieur Fanton !

**M. Pierre Cot.** Les examens tels que nous les connaissons, il y a longtemps qu'ils sont supprimés dans de nombreuses universités étrangères.

Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, partout on a renoncé à cette formule assez primitive qui oblige un professeur à interroger des étudiants qu'il ne connaît pas — il les connaissait jadis, mais il ne le peut plus maintenant, car ils sont trop

nombreux — et, après avoir posé une ou deux questions, à mettre une note qui permet aux candidats de franchir un degré de plus dans l'enseignement supérieur.

Il y a longtemps que les universités étrangères ont renoncé à de telles pratiques et je suis persuadé que c'est une bonne chose. Ce que j'ai voulu, en tout cas, c'est rendre hommage, malgré, j'y insiste, tout ce qu'il peut contenir quelquefois d'exagération spontanée — c'est un euphémisme et une atténuation — à ce grand mouvement, parce qu'il a sonné le réveil de la pensée et de l'Université française.

C'est lui qui a rendu possible l'action que nous voyons se dérouler aujourd'hui dans le pays. Il convient dès lors, pour le juger — parce que c'est lui qui a pris en main, avec les enseignants, les destinées de l'Université — de lui appliquer le mot de Clemenceau à propos de la Révolution française : « C'est un bloc ! ».

C'est ce bloc qui représente le ferment de vigueur, de santé et de renouveau de l'Université française et c'est à cela, mes chers collègues, que vous devez penser.

Et puis, grâce à ce mouvement des étudiants, parce que d'autres ont pris la relève en se plaçant sur un autre plan, nous assistons maintenant dans le pays à une remise en cause de toutes les valeurs qui, elles aussi, il faut bien l'admettre, sont périmées.

C'est la critique, mais la critique profonde de tout le régime social. Elle est faite par eux, par le monde ouvrier, par tous les travailleurs.

Des comités d'action ont été créés mais pas seulement dans l'Université ou plutôt dans les universités : dans les hôpitaux, dans les laboratoires, partout.

De même que j'ai participé aux discussions entre étudiants et enseignants dans les locaux de la Sorbonne, de même j'ai assisté, sans y participer cette fois en témoin, aux échanges de vues qui ont lieu maintenant dans tout le pays. Je vous conseille d'en faire autant car vous serez frappés du nombre d'idées, du nombre de critiques pertinentes qui résultent de ces échanges de vues entre des hommes et des femmes qui, hier, étaient « cloisonnés ».

Je pense notamment à un comité d'action dont j'ai suivi les débats, dimanche dernier, dans un hôpital de la circonscription que je représente au Parlement. Les docteurs, les infirmiers, le personnel administratif, le petit personnel, tous étaient présents et discutaient ensemble fraternellement.

Il y a là, mesdames, messieurs, un grand phénomène que nous analysons encore mal mais que vous ne réglerez pas par la force ni par une simple négociation. Il vous dépasse : une grande vague, une grande houle déferle sur notre pays.

La solution ne sortira pas de ce débat car le Parlement, hélas ! ne joue plus son rôle, par la faute du régime — et j'y reviendrai dans quelques instants. Mais il existe dans les couches profondes du pays un besoin de renouveau que vous ne pouvez pas nier. C'est ce mouvement ouvrier que vous craignez, au fond, car il est plus puissant que vous.

J'ai vécu, mesdames, messieurs, les grandes heures de 1936 et l'occupation des usines, mais le mouvement d'aujourd'hui a plus d'ampleur encore. Il va plus loin et il est plus profond. C'est toute cette société de consommation — consommation pour ceux qui possèdent les moyens de consommer, mais non pour les millions d'ouvriers dont on parlait il y a quelques instants et que leurs salaires mettent à l'écart de cette société et de ses avantages — qui est remise en cause. Et sa réforme, ce n'est pas vous qui pouvez l'entreprendre après la politique que vous avez menée depuis dix ans.

Oui, vous allez, vous ou d'autres — pas tous, sans doute, parmi les ministres qui siègent au banc du Gouvernement — payer cher la seule faute que vous ayez commise : avoir obéi aux ordres que vous receviez d'en haut. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Car je suis bien persuadé que chacun, dans son cœur, désapprouvait les mesures de force brutales que l'on prenait alors jusqu'au retour de M. Pompidou. Mais vous — ou d'autres — vous ne pourrez pas faire cela, vous trainerez alors — vous ou vos successeurs — ce que je pourrais appeler une existence moribonde pendant quelques mois jusqu'à ce que cette grande vague déferle.

Nous vivons une des grandes périodes de l'histoire. Vous citez, monsieur le Premier ministre, le XV<sup>e</sup> siècle ; c'est plutôt le début du siècle suivant qu'il faudrait évoquer, car de grands événements se préparent. Chacun de nous doit en prendre conscience.

Le renouvellement, il faudra qu'il entre jusque dans notre Assemblée. C'est ce qui justifiera alors les abus, les outrances verbales et les divisions actuelles, car, nous le savons bien,

dans toutes les grandes périodes, ces choses-là sont inévitables.

L'action de votre Gouvernement a été jugée par deux hommes — et ce sont les deux seules citations que je ferai — qui ont la réputation de ne pas être des adversaires systématiques du régime et de son chef.

D'abord, M. Raymond Aron dont vous reconnaitrez certainement, mesdames, messieurs, qu'il est, parmi les analystes de la société industrielle contemporaine, l'un des plus pénétrants, et qui a écrit ceci : « Depuis février 1848, aucun gouvernement français n'a manifesté avec autant d'art, tour à tour et à contretemps, faiblesse et brutalité ».

Ensuite, notre collègue M. Capitant, qui a écrit dans *Notre République* : « Si haut qu'on remonte dans notre histoire politique on ne trouve aucun précédent à semblable impéritie, à pareille incapacité. Des sanctions seront donc nécessaires, d'autant plus nécessaires qu'apparaîtront plus graves les dommages matériels, corporels, politiques et moraux de ce sinistre et monstrueux épisode. »

Ces sanctions, monsieur le Premier ministre, même si vous croyez qu'elles sont nécessaires, vous ne pourriez pas les prendre. Le Gouvernement d'aujourd'hui ne pourra pas les prendre et celui que vous présiderez sans doute demain, qui sera l'émanation du même pouvoir, ne pourra pas les prendre non plus.

C'est la raison pour laquelle vous mènerez peut-être encore la barque cahin-caha, de-ci de-là, pendant quelques semaines ou quelques mois, mais votre gouvernement est déjà condamné. La condamnation a été prononcée *expressis verbis* lors de la grande manifestation du 13 mai dernier : elle monte de tout le peuple français. La seule question est de savoir quand et comment elle sera exécutée.

Je voudrais avant de terminer dire encore une chose. Je vais essayer de mesurer mes paroles pour ne blesser personne.

Si nous en sommes là — car je veux être franc et honnête — c'est partiellement, non pas fondamentalement mais en grande partie à cause du régime, à cause des habitudes politiques, et des mauvaises relations entre les pouvoirs qui se sont installés dans ce pays depuis dix ans.

Ce régime est un régime de pouvoir personnel et vous le savez bien. Il réduit les ministres à exécuter des décisions qu'ils désapprouvent parfois. Ce régime réduit la majorité à approuver ce que dans le fond de son intelligence et surtout de son cœur — je pense aux événements récents — elle blâme secrètement.

Un homme seul décide. Cet homme est faillible, parce que c'est un homme. Cet homme peut se tromper, et il s'est lourdement trompé. Mais d'après la Constitution, ce serait seulement en cas de haute trahison qu'il pourrait être cité devant la Haute Cour, et il ne s'agit pas de haute trahison.

Nous sommes, mesdames, messieurs, devant un grand problème qu'il faudra résoudre. Si aujourd'hui le Parlement est peu capable, dans sa majorité, disons même dans son ensemble, de participer au règlement de cette grande affaire, si nous voyons maintenant — ce qui est nouveau, je crois — M. le Premier ministre et plus encore M. Poujade parler de la nécessité de s'appuyer sur le Parlement, si nous sommes tous, et notamment les membres de la majorité, frappés d'une certaine impuissance, c'est parce que pendant dix ans on s'est acharné à dénoncer les partis politiques et à vouloir supprimer les corps intermédiaires.

Seulement, maintenant, vous êtes seul, avec votre conscience, face à l'événement.

Je souhaite de tout mon cœur que tout se passe pacifiquement ; mais, monsieur le Premier ministre, avec tout le respect que j'ai pour votre personnalité, je ne crois pas que vous soyez vraiment qualifié maintenant pour conduire l'équipe qui aidera la France à se renouveler, à jeter bas tout ce qu'il y a de verrouillé dans notre société, pour permettre à la jeunesse, qui oubliera vite ce qu'il y a eu de grave dans les événements de ces derniers jours, de prendre la relève le plus tôt possible, afin que si votre régime disparaît, la France, elle, continue et que le peuple français soit désormais libre. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. le Premier ministre.** Je n'ai pas l'intention de répondre maintenant à ce qu'a pu dire M. Pierre Cot concernant, par exemple, la réforme de l'Université. Je n'ai pas non plus à répondre à la question de savoir si je suis le plus qualifié pour faire ceci ou cela. Cela dépend uniquement des pouvoirs...

*Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.* Du général !

**M. le Premier ministre...** devant lesquels je suis resté à commencer par cette Assemblée, et non pas de l'ordre qui que ce soit. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

J'ai écouté M. Pierre Cot.

Je sais qu'à la fédération, vous n'avez peut-être pas tous la même correction que lui, mais je souhaite que vous m'écoutez. (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

J'ai trois observations à faire pour le moment.

La première, c'est que je regrette que M. Pierre Cot, même en y ajoutant des compliments, ait cru devoir déformer profondément ce que j'ai dit mardi à l'Assemblée en prétendant que j'avais ramené le vaste mouvement des étudiants et de la jeunesse à quelques meneurs. J'ai dit qu'il y avait quelques « enragés », j'ai dit qu'il y avait quelques meneurs guidés de l'étranger...

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. De quel pays ?

**M. le Premier ministre...** et je le maintiens. Ce n'est pas d'eux seuls que ce mouvement est né, même s'ils y ont joué un rôle fâcheux.

En second lieu, je tiens à dire à M. Pierre Cot que tous les efforts qu'il peut faire pour essayer de dissocier le Premier ministre du Président de la République sont totalement vains. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. On les renverra ensemble !

**M. le Premier ministre.** Ni sur le plan constitutionnel, ni sur aucun autre, le Premier ministre, comme l'indique son nom, ne peut se séparer du Chef de l'Etat. Par conséquent, monsieur Pierre Cot, je ne crains demain aucune censure de la part du Président de la République. Je tiens à vous l'affirmer.

De la même manière je suis et je reste ce que me donnent mes attributions constitutionnelles, et croyez bien que je ne me démettrai pas.

En troisième lieu, j'ai entendu parler de « notre, non de votre République », comme si la volonté du peuple français n'existait pas, ou plutôt comme si elle s'exprimait que dans des manifestations de rues et dans les déclarations de quelques élus du peuple, qui voudraient à eux seuls représenter la nation. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

La V<sup>e</sup> République ne vous plaît peut-être pas. C'est votre droit. Mais elle a été instituée par le peuple français librement, volontairement, au scrutin secret et libre, et à une immense majorité. Et seul le peuple français, le suffrage universel, dans des élections correctes, libres et secrètes, pourrait revenir là-dessus. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants. — Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

**M. Pierre Cot.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Cot pour répondre au Gouvernement, brièvement.

**M. Pierre Cot.** Monsieur le Premier ministre, vous avez prononcé une accusation contre un pays étranger. Je voudrais seulement — car ces choses-là, vous le savez, sont graves — que vous nommiez ce pays ! (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

**M. le Premier ministre.** Je n'ai prononcé, je tiens à le dire, aucune accusation contre un pays étranger. (*Exclamations et interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Écoutez ! Cela suffit ! (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Je souhaite non seulement un minimum de décence, mais un minimum de compréhension, car le pays auquel vous pensez n'est pas celui auquel je pensais moi-même !

**M. Pierre Cot.** Monsieur le Premier ministre... (*Protestations et interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la*

*V<sup>e</sup> République.*) Monsieur le Premier ministre, j'ai demandé à mes amis de vous écouter. (*Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.*)

**M. Henry Rey.** Assez !

**M. Marcel Bousseau.** Cela suffit !

**M. Pierre Cot.** J'ai pu me tromper...

**M. Jean-Frank de Préaumont.** Certes !

**M. Pierre Cot...** mais même si vous n'avez pas dit qu'un pays étranger était directement à l'origine des événements actuels, vous avez dit qu'il y avait eu influence d'un pays étranger !

**M. le Premier ministre.** Non !

**M. Pierre Cot.** Alors, veuillez vous expliquer plus clairement ! Je suis un homme de bonne foi, vous le savez. Je vous demande alors, monsieur le Premier ministre, de préciser votre pensée.

Il n'est pas possible dans une circonstance aussi grave que vous mettiez en cause, dans quelque domaine que ce soit, un pays étranger sans le nommer ! (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. le Premier ministre.** Monsieur Pierre Cot, je fais assez d'honneur et à votre intelligence et à votre loyauté pour ne pas douter que vous ayez compris que, ni dans mon discours de mardi, ni aujourd'hui, je n'ai attaqué un pays ou un gouvernement étranger.

J'ai dit qu'il y avait des mouvements menés de l'étranger, parce que les gens qui les animent se trouvent effectivement à l'étranger, parce que ces gens ne sont pas de nationalité française, même s'ils sont à la tête de certains mouvements français, comme j'en ai la preuve.

Je n'attaque aucun pays étranger, aucun gouvernement étranger. Je n'attaque pas en particulier tel gouvernement auquel le groupe communiste est particulièrement attaché. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants. — Interruptions sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. le président.** L'incident est clos.

La parole est à M. Granet. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Paul Granet.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, la crise sociale que connaît la France est grave. Plusieurs orateurs l'ont dit. D'autres le diront aussi et vous feront à ce sujet critiques et suggestions. (*Interruptions sur les bancs du groupe communiste. — Bruit.*)

**M. le président.** M. Granet seul a la parole. Veuillez l'écouter.

**M. André Fanton.** Le parti communiste ne s'intéresse pas à ceux qui disent la vérité.

**M. le président.** Monsieur Fanton, je ne me souviens pas vous avoir donné la parole.

**M. Paul Granet.** Messieurs les communistes, vous n'êtes pas à la Sorbonne, ici. Le chahut vient manifestement de vos bancs.

La crise sociale actuelle, disais-je, est grave. L'on fera à ce sujet critiques et suggestions. C'est légitime : les travailleurs ont sur tous ces bancs des défenseurs et des amis.

Mais je voudrais parler essentiellement de ceux qui semblent plus que jamais incompris, de ceux que l'on courtise par habileté — et ils le savent — mais dont au fond tout le monde se méfie, de ceux qui viennent pourtant d'ébranler profondément la société française et définitivement l'Université, je veux parler des étudiants.

Demain, les ouvriers reprendront sans doute le chemin de leur usine. Demain comme hier, vous essaierez d'accélérer à leur profit le processus de participation, l'augmentation du niveau de vie, le progrès social. Il y aura peut-être là une politique qui s'infléchira, mais il n'y aura pas de mutation.

Dans la jeunesse étudiante, à l'Université, au contraire, il y a une mutation. Demain ne sera plus jamais comme hier. Que les bureaucrates du ministère de l'éducation nationale, que le corps enseignant n'aient aucune illusion : la vieille Université est morte. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Miser sur le pourrissement du mouvement, sur sa division, n'est pas une politique criminelle, car les contre-feux ne peuvent plus rien ; c'est simplement une politique vaine. De cette politique, je voudrais que le Gouvernement se garde.

Si votre déclaration de mardi dernier, monsieur le Premier ministre, a prouvé à tout le monde que vous aviez une vision très exacte de l'ébranlement salulaire que les universités sont en train de connaître, les décisions prises avant et pendant la crise tendent à prouver que les bureaux de la rue de Grenelle ne partagent pas toujours vos opinions. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. André Fanton.** Très bien !

**M. Paul Granet.** Il faudra pourtant, là comme ailleurs — et c'est la condition essentielle de la réussite de votre gouvernement — que les « politiques » sachent s'allier aux forces de progrès pour violer des structures par essence conservatrices et pour entraîner les « grands technocrates » comme les « chers professeurs » dans le mouvement. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

C'est faute d'avoir fait passer ainsi à tous les échelons l'esprit de votre politique que la Sorbonne a été fermée, puis rouverte quarante-huit heures trop tard, et que l'on a connu ces incidents graves entre une jeunesse rayonnante de liberté et une police qui, à des moments tragiques, il faut le rappeler, a justement lutté pour que nous conservions cette liberté. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Jean Bozzi.** Voulez-vous me permettre de vous interrompre, mon cher collègue ?

**M. Paul Granet.** Je vous en prie.

**M. le président.** La parole est à M. Bozzi, avec l'autorisation de l'orateur.

**M. Jean Bozzi.** Monsieur Granet, je vous sais gré de m'avoir permis de vous interrompre, mais je vous sais gré davantage encore d'avoir rappelé à l'Assemblée et, par-delà l'Assemblée à la nation tout entière, ce qu'avaient fait, en des heures tragiques, la police nationale et la gendarmerie nationale.

Toutes les forces du maintien de l'ordre ont consenti de lourds sacrifices pour sauvegarder non pas seulement une notion abstraite, la « liberté », mais bien pour défendre les libertés républicaines, en particulier celle de pouvoir travailler librement, celle de pouvoir s'exprimer librement et même celle de pouvoir, parfois dans des conditions scandaleuses — qu'on se souvienne des débats de la semaine dernière ! — critiquer la police.

Ce que je voudrais rappeler, c'est que, derrière les phantasmes des mots — car dans les débats parlementaires, surtout dans les circonstances actuelles, on ne peut éviter une débauche de mots — il y a des réalités de sang et de larmes.

Je veux rappeler que lors des événements liés à la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962, la police et la gendarmerie nationale ont eu 1.200 tués et 3.200 blessés : que contre le banditisme, elles ont eu, au cours des six dernières années, 44 tués et 2.200 blessés ; que dans la lutte quotidienne pour le maintien de l'ordre, elles ont eu 120 tués au cours de la même période et — retenez bien ce chiffre qui est considérable mais exact — 13.000 blessés.

Au moment où certains exploitent les excès des uns et des autres et où la France devrait souffrir collectivement de l'affrontement des Français, il en est qui se livrent à une arithmétique indécente en se demandant qui, des étudiants ou de la police, a eu le plus grand nombre de blessés.

Que l'on me permette de dire ici, devant la torpeur d'une partie de l'opinion et l'agitation vibrionnaire de quelques-uns, le calme admirable et le loyalisme fondamental des forces de la police et de la gendarmerie nationale ainsi que leur attachement aux libertés républicaines qu'elles sont prêtes à défendre demain comme elles les ont défendues hier. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et sur plusieurs bancs des républicains indépendants.*)

**M. Paul Granet.** Mon cher collègue, je m'associe volontiers à l'hommage que vous venez de rendre à la police. Il faut, en effet, rappeler que depuis des décennies elle a toujours fait son devoir au service des gouvernements légitimes. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Jean Montalat.** Quel scénario !

**M. Paul Granet.** C'est, dis-je, faute d'avoir fait passer ainsi l'esprit de votre politique qu'étudiants et professeurs multiplient assemblées, forums, états généraux dirigés, oratoires, contre vous, alors que la plupart de leurs conclusions n'ont rien, j'en suis sûr, qui puisse vous effrayer ou vous déplaire.

C'est faute d'avoir fait passer l'esprit de votre politique à tous les échelons que l'on propose aujourd'hui un comité de concertation, alors que tout le monde connaît bien, après les colloques de Caen et d'Amiens, les conclusions des réformateurs qu'on va consulter.

Puisque nous sommes d'accord avec ces réformateurs, pourquoi ne pas sauter une étape et créer tout de suite un commissariat à la réforme, c'est-à-dire un organisme de décision et d'application, d'exécution branché sur la masse étudiante, et non un comité de concertation qui ne peut apparaître que comme un moyen de limiter le dialogue et de gagner du temps ?

Mais pourquoi voudriez-vous gagner du temps ? Le corps enseignant, qui avait constitué la principale ligue de résistance à toutes les réformes, vient de connaître sa nuit du 4 août. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*) Hier encore malthusien, le corps enseignant accepte aujourd'hui de consacrer la personnalité de l'étudiant et non plus sa mémoire ou sa résistance physique à l'effort. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Hier encore sûr de sa vérité, le corps enseignant accepte aujourd'hui la critique des étudiants et préconise le dialogue avec les autres catégories sociales. Quelle révolution dans nos provinces si les maîtres renoncent à leur magistère et acceptent de s'insérer avec modestie dans la vie du village !

Hier encore attaché à ses privilèges, le corps enseignant accepte l'effort considérable que va représenter pour lui l'abandon du cours magistral au profit d'un enseignement critique. Voilà des circonstances exceptionnelles dont il faut tirer parti, et ce ne sont pas les seules.

La société française dans son ensemble a fait en deux semaines un prodigieux examen de conscience. La jeunesse, hier étrangère, lointaine, « chosifiée », est devenue aujourd'hui un élément vivant sur lequel on s'interroge, qu'on essaie de comprendre, voire d'aider. Que d'idées mortes, préconçues, toutes faites se sont effondrées dans nos consciences lors de ces journées d'émeute !

La société politique elle-même secoue son conformisme — à l'exception peut-être de M. Billères — et renonce au mythe jacobin dépassé de l'universalité, c'est-à-dire de l'identité de toutes les universités.

Et ces jeunes mêmes, combien vont-ils sortir transformés de l'expérience ? Hier, la plupart annoiaient les catéchismes des partis politiques vieilliss ou de penseurs dépassés du XIX<sup>e</sup> siècle comme Karl Marx et ses successeurs. (*Interruptions sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. Guy Ducloné.** Ils ne sont pas dépassés.

**M. Paul Granet.** Si vous pensez qu'ils ne sont pas dépassés, allez donc le dire à la Sorbonne ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et du groupe des républicains indépendants.*)

D'autres, par réaction, adoptaient le cynisme et le culte de la violence.

Aujourd'hui, les voilà naïfs, excessifs, anarchistes, romantiques, mais en tout cas libérés et disponibles.

Libérés, disponibles, ils le sont encore en ce moment dans leur masse, mais peut-être plus pour très longtemps. L'Université de culture, malthusienne et en proie aux démons du mandarinal, est morte. Mais la partie va se jouer entre l'Université critique, de contestation, et l'Université de participation préparant au métier, entre l'Université voulant détruire la société libérale et l'Université voulant promouvoir cette société, entre l'Université des fantasmes et l'Université de la réalité.

N'essayez pas de gagner du temps, monsieur le Premier ministre. Il vous en reste juste assez pour que l'élan vital qui a secoué le milieu étudiant, au lieu de déboucher sur une scission irréparable de notre société soit, au contraire, mis au service d'une société qui, nous le savons tous bien, si elle veut survivre dans la compétition internationale, devra être une société de techniciens, de production, de plus-values et, disons le mot, une société de profits.

Dans ses grandes lignes, la réforme de l'Université doit s'inspirer des exemples anglais et américain. Le professeur Monod le soulignait récemment : « La sclérose universitaire, écrivait-il, est la tare des pays européens. Le grand avantage qu'offre le système américain est l'extrême mobilité des hommes et des idées, des cadres et des fonctions. Cette mobilité n'est pas compatible avec les principes universitaires français actuels du recrutement, du fonctionariat, des hiérarchies, des cloisonnements et de l'immobilisme. »

En premier lieu, réformer l'Université, ce sera accorder l'autonomie aux universités. Mais cela ne peut signifier l'Université aux étudiants ou au corps enseignant. Il faut régionaliser les universités.

Régionaliser les universités, c'est mettre à leur tête des conseils où seront représentés, non seulement, certes, les étudiants et le corps enseignant, mais encore les forces économiques au service desquelles doit être l'Université, c'est-à-dire les collectivités locales, les syndicats ouvriers et les syndicats patronaux.

C'est ainsi que la sélection orientatrice pourra se faire sérieusement dans la mesure où les futurs utilisateurs, représentés à la direction de l'Université, pourront faire entendre leur voix. Je dis bien : la sélection orientatrice et non cette élimination brutale que les bureaux de la rue de Grenelle ont baptisée « destockage » !

Régionaliser les universités, c'est leur laisser le soin de choisir les conditions d'entrée dans chacune d'elles. L'enseignement qui y sera donné, les diplômes qu'elles délivreront. Pourquoi la licence de droit devrait-elle être la même à Aix qu'à Paris ? Pourquoi enseigner l'hébreu à Paris et à Toulouse ?

Trop d'enseignements, trop de diplômes sont désuets. Combien de chefs d'entreprises mettent à égalité tous les licenciés et ne les embauchent qu'au vu du rapport établi par le psychologue de la maison !

Quelle preuve que la licence ne sanctionne plus une formation, mais seulement, comme le certificat d'études et le baccalauréat, un âge et une réceptivité à la formation future qui leur sera donnée dans l'entreprise ?

Laissons également chaque université expérimenter ses méthodes. (Bruit.)

**M. André Fanton.** Monsieur le président, ne pourrait-on demander aux membres de la fédération de la gauche d'aller poursuivre leurs conversations dehors ? (Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

**M. le président.** Monsieur Fanton, je vous remercie de m'assister dans ma tâche, mais je constate que les conversations particulières ne sont pas le fait d'un seul groupe. J'invite donc tous mes collègues à cesser leurs conversations et à écouter l'orateur. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. Paul Granet.** Telle université pourra très bien, en certains domaines, primer encore la mémoire, alors que d'autres s'attacheront à récompenser les travaux personnels et que d'autres noteront le caractère. Soyons souples dans ce domaine. La vérité d'aujourd'hui ne sera pas nécessairement celle de demain.

En un mot, mettons les universités en concurrence, voire en compétition. Le public international et la société économique européenne jugeront chaque université et classeront les diplômés et les travaux. D'ailleurs, ne le font-ils pas déjà ? Peut-on soutenir sérieusement qu'il y a équivalence entre les diplômes délivrés par toutes les facultés de médecine ?

Régionaliser les universités, c'est leur laisser une très large autonomie pour le recrutement des professeurs et la gestion courante. Peut-être même, à la limite extrême, pourrait-on envisager un jour d'accorder à des universités créées à l'initiative de collectivités locales ou sous la forme de fondations, une véritable indépendance, en vertu d'un contrat d'association qui les lierait à l'Etat.

La réforme de l'Université impose en deuxième lieu la révision de la carte géographique universitaire. Il ne faut plus créer des universités destinées à accueillir de 100.000 à 200.000 étudiants. Le gigantisme universitaire est une aberration. Si nous voulons donner à nos étudiants une formation qui corresponde aux besoins économiques, si nous voulons leur apprendre à travailler et favoriser l'épanouissement de leur personnalité, nous devons ramener les universités à une taille plus normale.

L'éclatement des aires universitaires doit avoir pour corollaire l'insertion de l'étudiant dans la vie de la cité et non plus son isolement dans des campus.

La réforme de l'Université doit, en troisième lieu, imposer à toutes les universités une gradation des diplômes qui permettra de ne plus jamais avoir d'élimination sans diplôme dans le cours des études. On ne doit pas rejeter à la rue un étudiant en médecine après quatre années d'études ou un lycéen après un double échec à Polytechnique, soit après trois années d'études.

Seule la gradation des diplômes, conjuguée avec l'autonomie des universités, peut permettre de définir chaque étudiant par un titre qui rendra compte fidèlement de son niveau et de ses études, et d'empêcher qu'il ne se retrouve devant le vide.

La réforme de l'Université doit aboutir, en quatrième lieu, à l'éclatement du ministère de l'éducation nationale. Aujourd'hui, toutes les sources d'autorisation, de conception et de financement sont situées rue de Grenelle. Il est certain qu'aucune réforme ne sera possible sans l'abandon de cette administration.

Plus généralement, je dirai, monsieur le Premier ministre, que votre gouvernement ne sera jamais totalement un gouvernement de mouvement et qu'il balutera sur de nombreuses réformes si vous ne réformez pas au préalable une administration napoléonienne, c'est-à-dire centralisatrice, bureaucratique et conservatrice. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.)

Voilà, monsieur le Premier ministre, quelques éléments d'une politique qui ne doivent avoir pour vous rien de surprenant.

Je forme le vœu qu'ils soient traduits dans les faits sans hésitation, sans craindre le sourire railleur qui accable parfois les réformateurs ni l'accusation de faiblesse et d'inopportunité de ceux qui ne trouvent jamais le moment favorable pour appliquer des réformes.

Aujourd'hui, le mouvement étudiant commence à se disloquer. Vos services seront tentés de vous expliquer qu'il ne s'est rien passé.

Eh bien, si ! il s'est passé quelque chose : nous avons vu une jeunesse nouvelle qui cultive l'esprit critique et refuse le dogmatisme marxiste. Elle veut être libre et refuse la bureaucratie communiste comme la tyrannie totalitaire. (Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Elle est prête à affronter le monde de demain sans complexe et se moque de ces vieux intellectuels qui ont baptisé « aliénation » leur inadaptation à la société nouvelle. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.)

Cette jeunesse est spontanée. Elle refuse et refusera toujours de se laisser embrigader par les vieux partis. Cette jeunesse, la V<sup>e</sup> République se doit de la réconcilier avec la société et ainsi de la mettre au service de la nation.

Pour cela, monsieur le Premier ministre, nous vous faisons confiance. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.)

**M. le président.** La parole est à M. Mitterrand. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

**M. François Mitterrand.** Mesdames, messieurs, de Berkeley à Varsovie et de Prague à Berlin, c'est partout l'affirmation de soi, partout la volonté de participation à tous les niveaux de la vie politique, économique, sociale et culturelle. C'est cette volonté de participation qui explique le puissant mouvement des étudiants en révolte contre la société, contre le type de civilisation qu'ici et là on leur propose.

Mais, partout également, chaque fois que l'Etat s'est préparé à recevoir la contestation, l'épreuve de force a été évitée. C'est sur ce point qu'il faut s'interroger.

En effet, si, à Paris, la jeunesse a dû recourir au refus sans partage et finalement à l'émeute, c'est sans doute parce que dans notre pays le Gouvernement n'a pas su, ou n'a pas voulu créer, pour autant qu'ils ne les a pas détruites, les structures permanentes du dialogue. De la même façon, les revendications ouvrières ont, depuis des années, rencontré le silence sinon l'hostilité des partenaires naturels que notre société, telle qu'elle est, désigne aux travailleurs : le patronat et le Gouvernement.

Mais face au drame du chômage, à l'iniquité des bas salaires, à l'abus des heures de travail et du temps de la vie consacré aux tâches professionnelles, face aux interdits qui empêchent l'exercice des libertés syndicales au sein de l'entreprise, face à la crise du logement et à la rigueur des ordonnances, quand, où et avec qui avez-vous réellement discuté ?

Même quand les grandes centrales ouvrières, se plaçant hors du débat politique, l'ont instamment demandé afin d'assurer la défense des justes intérêts de leurs mandants, là comme ailleurs l'absence de structures permanentes de dialogue et de participation a provoqué et élargi la cassure qui vous sépare des millions d'hommes et de femmes qui sont en grève. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Ainsi en va-t-il du monde agricole que l'on tente habilement de distraire de son anxiété tandis qu'on ne lui parle plus des véritables problèmes.

Ainsi en va-t-il de la commune, du département, de la région où les élus locaux et les élites professionnelles se heurtent à une administration de plus en plus napoléonienne et s'étonnent du langage glacé des technocrates.

Ainsi en va-t-il du Parlement, mais d'autres que moi, qui voteront ou ne voteront pas la censure, ont, au cours de ces dernières années, suffisamment reproché au Gouvernement d'avoir refusé ce dialogue pour qu'il soit en ce jour nécessaire d'insister. On doit à la vérité d'admettre que tout cela n'est pas seulement affaire de bonne ou de mauvaise volonté, de compétence plus ou moins grande. C'est surtout l'affaire d'un système, le vôtre, qui repose sur la domination de certaines forces économiques et sur la décision politique d'un seul homme. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Aussi, au-delà de vos personnes, est-ce au système que nous en avons.

Que proposez-vous, monsieur le Premier ministre, pour résoudre la crise qui remue notre peuple dans ses profondeurs ? La perspective d'un mouvement, d'un replâtrage ministériel sans issue et sans âme ? Vous parlez toujours de la IV<sup>e</sup> République, mais comme vous lui ressemblez, et pas par le bon côté ! (Applaudissements et rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.)

Nous proposons, nous, l'autre terme de l'alternative et nous affirmons hautement que nous sommes décidés à réclamer les responsabilités du pouvoir. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Pour quoi faire, me direz-vous ? Pour réaliser la nouvelle alliance des combattants des libertés individuelles, héritiers de 1789 et des combattants des droits et des libertés collectifs, héritiers des luttes sanglantes du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup>, pour conclure la nouvelle alliance du socialisme et de la liberté.

Au nom du socialisme, nous entendons assurer la maîtrise des grands moyens de production, là où c'est nécessaire et selon le mode convenable.

Oui, nous entendons rétablir la connexion des circuits financiers publics.

Oui, nous entendons mobiliser, orienter, sélectionner l'investissement.

Oui, nous entendons fixer au Plan d'autres objectifs et d'autres méthodes.

Oui, nous entendons donner à la science et à la technique, par les moyens de la recherche fondamentale et appliquée, la place qui leur revient, afin de fonder notre société industrielle sur le progrès et la justice, sur le concours et pour le profit des travailleurs.

Oui, nous voulons que la France participe à la construction de l'Europe en mouvement.

Et, lorsque nous constatons que les catégories socio-professionnelles les plus défavorisées font le principal de l'effort de production tandis qu'elles reçoivent la moindre part du profit national, alors, au nom du socialisme, nous affirmons qu'il est nécessaire de changer de politique.

Mais, au nom de la liberté, que ferons-nous ?

D'abord, balayer vos juridictions d'exception. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Ensuite, par la démocratisation de l'enseignement, donner à chaque enfant, plus que vous ne l'avez fait, sa chance dans la vie.

Enfin — mais que de leçons avez-vous reçues depuis quelques jours ! — inscrire le droit à l'information dans la Constitution et protéger en toute circonstance les libertés individuelles et l'équilibre des pouvoirs que pendant dix ans vous avez constamment méconnus. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Pour l'immédiat, mesdames, messieurs, nous pensons que la nouvelle majorité, celle de la gauche, sera seule en mesure de rendre confiance et espoir à ceux qui doutent, à ceux qui souffrent.

Aux étudiants, nous dirons qu'ils ont raison de demander autonomie, cogestion, amnistie et l'usage des libertés essentielles à l'intérieur de l'Université.

Aux travailleurs, nous dirons qu'ils ont raison de se battre pour la vie et nous pensons que seul un gouvernement de la gauche pourra rétablir le dialogue et permettre la rencontre des représentants de l'État et des grandes forces économiques afin de déterminer, au plus tôt, sous la forme par exemple d'accords Matignon, fussent-ils décentralisés, les mesures à court terme et le plan à moyen terme, dont les finalités apparaîtront clairement et obtiendront le soutien des masses.

Si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Sera-ce vous ? Mais, mesdames, messieurs, vous avez devant vous le gouvernement de M. de Soubise qui erre dans l'obscurité à la lueur de sa lanterne. (Rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Que cherchez-vous, monsieur Peyrefitte ?

**M. Jean-Franck de Prémaunt.** Le Luxembourg !

**M. François Mitterrand.** La Sorbonne ? Les étudiants, les professeurs dont vous aviez la charge ? Mais ils sont dans l'allégresse d'avoir reconquis contre vous leur université, et de la rebâtir loin de vous ! (Applaudissements et rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Que cherchez-vous, monsieur Gorse ? Votre radiodiffusion, vos directeurs, votre conseil d'administration, vos agents de liai-

sons interministérielles ? Ecoutez donc les journalistes, les techniciens et les réalisateurs qui sont de l'autre côté de la rive, là où l'on veut une information honnête et la liberté de création ? (Vifs applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

**M. le président.** Monsieur Mitterrand, autorisez-vous M. le ministre de l'information à vous interrompre ?

(M. le Premier ministre fait un geste de dénégation. — Vives protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

**M. le président.** Monsieur Mitterrand, veuillez poursuivre votre exposé.

**M. François Mitterrand.** Je ne vois pas pourquoi mes amis politiques trouvent à redire à l'attitude de M. le Premier ministre. Celui-ci a pu mesurer tout à l'heure les inconvénients des interventions malvenues. Il est donc normal qu'il conseille à son jeune ministre de l'information de s'abstenir. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Mais que cherche M. Fouchet ? Aurait-il par hasard égaré la confiance qu'avait dans l'État une police lancée sur ses ordres à l'assaut de la jeunesse et qui ne lui pardonne pas, d'abord de l'avoir exposée contre son sentiment profond, ensuite de l'avoir livrée au désaveu ? (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Il n'est pas jusqu'à M. Malraux (Exclamations sur divers bancs) qui cherche en tâtonnant sa route de la cinémathèque au festival de Cannes (Applaudissements et rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste) en passant par le théâtre de l'Odéon. (Rires sur les mêmes bancs.)

Voilà le spectacle que vous offrez à la nation...

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. Le Luxembourg ! Le Luxembourg ! La francisque !

**M. François Mitterrand.** Mais bien qu'il ait perdu son armée, M. de Soubise est content parce qu'il a gardé sa lanterne.

En effet, vous êtes là, messieurs les ministres, ici ou dans vos bureaux ministériels, vous êtes tous là ! Vous n'en avez pas abandonné un seul en chemin. Oh ! la belle et bonne solidarité ministérielle, monsieur Pompidou, qui durera bien... jusqu'à demain matin.

Mais c'est vrai que ce que vous avez fait, vous l'avez fait ensemble. Vous n'avez plus ni train, ni métro qui roulent, ni usines qui tournent, ni écoles qui enseignent, ni banques, ni grands magasins, ni postes, que sais-je encore ? Mais vous êtes là, messieurs les ministres, vous êtes tous là. Vous avez perdu tout le reste, l'ordre et le progrès, la confiance et l'espérance, mais vous êtes là, vous êtes tous là.

Il y a pourtant, je veux l'imaginer, tel ou tel d'entre vous qui éprouve, en son âme et conscience, l'obligation morale de partir dignement. Seulement, celui-là, s'il existe, ne le peut pas. Et cela parce qu'il a été décrété que le Gouvernement ne pouvait pas être renversé par l'Assemblée nationale, parce qu'il devait être renvoyé demain par une décision souveraine, qui sera prise ailleurs. (Applaudissements prolongés sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Et ici je m'adresse à ceux qui hésitent encore, et qui n'ont jamais cessé de se comporter en défenseurs fidèles des droits et des prérogatives du Parlement dans les limites exactes de la Constitution.

Je le leur demande, comme l'a fait avant moi M. Pierre Cot : que fera le Gouvernement de leur vote implicite ? Comment usera-t-il de la confiance qu'ils lui auront accordée alors que, déjà, lui sait ce qu'il en fera mais se garde bien de le leur dire. Ils ne peuvent pas, non, ils ne peuvent pas aujourd'hui contribuer à abaisser l'institution qu'ils représentent au nom du peuple.

Nous vous disons à vous, membres de la majorité : il y a dix ans que vous avez fondé ce que vous appelez votre légitimité sur le consensus populaire.

Où en est-il maintenant ce consensus populaire ? Franchissez les portes du Palais Bourbon et vous verrez ! (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Où est-il le consensus populaire ?

Un député de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. En Angleterre !

**M. François Mitterrand.** Où est-elle votre légitimité ? (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Dissolvez l'Assemblée nationale et allons aux élections générales ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

**M. Michel de Grailly.** Et l'élection de Dijon, qu'en faites-vous ?

**M. François Mitterrand.** A partir de l'union de la gauche, avec tous les républicains qui se joindront à elle...

**M. Jean-Franck de Préaumont.** Comme en Italie !

**M. François Mitterrand.** ... nous ferons une majorité et un gouvernement, qui ne seront ni ceux de la rancœur, ni ceux de la revanche. (*Vives interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. — Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste*) mais simplement ceux de la justice et de l'unité nationale...

**M. Jacques Marette.** Alors, ce ne sera pas avec vous !

**M. François Mitterrand.** ... afin de replacer sur la ligne de départ de la compétition internationale et des nouvelles conquêtes de l'homme une France enfin réconciliée et sûre d'elle-même.

Mais il faut d'abord — et je vous le dis gravement — monsieur le Premier ministre, il faut d'abord que vous parliez ! (*Vifs applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. le président.** La parole est à M. Pisani. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. Edgard Pisani.** Il n'était pas besoin d'être grand clerc pour prévoir la révolte estudiantine ; il n'était pas besoin d'être grand clerc pour prévoir que le cours social en serait totalement ébranlé : l'analyse révèle que notre université ne correspond plus à sa fonction, que notre société est devenue totalement inadaptée aux ambitions des hommes qui la composent ; enfin, l'histoire enseigne que les grands sursauts ont toujours été provoqués par les classes déterminantes ou dominantes : jadis les paysans, en 1789 les boutiquiers, au XIX<sup>e</sup> siècle les ouvriers, aujourd'hui les détenteurs du savoir : étudiants et cadres.

Je voudrais analyser le sens de la révolte et les exigences de la société moderne, aborder le sens de notre débat pour expliquer enfin les fondements de mon vote.

La crise est générale : Berkeley, Prague, Tokyo ; en France, elle est passée de la Sorbonne à nos usines, elle est latente dans le monde agricole. Mais elle prend chez nous une allure, une force, une signification différentes de celles qu'elle revêt ailleurs. Nos réflexes ancestraux sont à l'origine de cette situation ; en France l'Etat pouvant tout, décidant de tout, ramenant tout à lui, polarise de ce fait toutes les révoltes ; elle prend chez nous un tour particulier parce que notre société est cloisonnée et faite de castes, parce que nos structures sont rigides et inadaptées.

Elles ont pris un tour particulier, ces révoltes, parce que nos structures universitaires ne correspondaient en rien, à nos besoins, parce que, enfin, l'usage qui est fait des institutions n'est pas tel qu'il soit de nature à donner au citoyen le sentiment d'être concerné par une évolution qui le menace.

Mais l'explosion est riche de beaucoup de promesses, à condition que nous sachions dépasser nos querelles et l'aborder telle qu'elle est. Un journaliste suisse n'écrivait-il pas avant-hier : « La France s'est retrouvée » ?

Oui, les jeunes nous disent nos problèmes.

Or, face à cette révolte, le Gouvernement a choisi le pourrissement.

Monsieur le Premier ministre, il est difficile de juger des hommes avec lesquels on a travaillé. Mais pouvais-je imaginer une seconde qu'ils auraient été à ce point absents dans un événement aussi grave ? (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Messieurs, je n'ai que faire de vos applaudissements ; ils sont un jeu pour vous et je ne m'amuse pas. (*Applaudissements sur divers bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

Vous avez choisi le pourrissement, comme les plus tristes de vos lointains prédécesseurs si vilipendés. Et pis encore, vous trouvant en face de deux forces, l'angoisse et la revendication, vous avez choisi de vous mettre en position de répondre à la revendication pour ne pas répondre à l'angoisse. Vous avez choisi de céder sur l'accessoire pour ne pas mettre en cause une société qui pourtant est en cause.

Aussi l'ordre n'est-il plus guère entre vos mains.

Sans doute y a-t-il eu, dans la poussée à laquelle nous assistons, beaucoup de romantisme, beaucoup d'excès, excès de verbe et excès de gestes. Sans doute, ils ont pris de bien singulières

attitudes ceux-là mêmes que M. Pierre Cot, tout à l'heure, couronnait trop aisément : je veux parler des membres du corps professoral. N'y a-t-il pas quelque chose de singulier dans le fait que les plus retardataires d'entre eux aient éprouvé soudain le besoin de se précipiter sans vergogne. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*) n<sup>o</sup> pour apprendre, mais pour se sauver ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

**M. René Cassagne.** L'exemple vient de haut !

**M. Edgard Pisani.** Il vous sera difficile de me faire perdre mon sang-froid, monsieur Cassagne !

**M. Robert Hauret.** Très bien ! Soyons sérieux !

**M. Edgard Pisani.** Notre société moderne ne doit pas être fondée sur des illusions.

Nous savons — et aucun d'entre nous ne peut le taire s'il a le sens de sa responsabilité — que, quel que soit le régime politique et le système adopté, 95 p. 100 des activités sont quasi identiques de pays à pays.

Nous sommes dominés par un appareillage mécanicien. Il est le même d'un bout à l'autre du monde, au moins dans les pays d'égal niveau.

C'est sur les 5 p. 100 qui restent que se joue toute la signification de la société ; aucun d'entre nous ne peut laisser espérer que demain il concédera n'importe quoi dans tous les domaines.

Mais c'est précisément parce que 95 p. 100 des activités sont figées, cristallisées, et donc redoutables, qu'il nous faut donner aux 5 p. 100 ce complément d'âme sans lequel la société n'est plus vivable. (*Applaudissements sur quelques bancs.*)

C'est dans le politique, dans le culturel, dans la communication des hommes, dans l'information, dans le système de nos collectivités locales qu'en définitive nous trouverons la compensation à cette cruauté que nous subissons du fait de l'évolution technologique et que nous faisons semblant d'ignorer, peut-être parce que, précisément, nous y échappons, alors que la majorité de nos concitoyens la subissent. C'est vers ces 5 p. 100 que constituent la culture et la politique que nous devons tout entier porter notre effort, parce que c'est en elles que réside la signification de l'humain passage.

Dans cette perspective, je voudrais aborder quelques-uns des problèmes qui se posent à nous et tenter de tracer les lignes suivant lesquelles, à mon avis, ils pourraient être traités et résolus. Vous me pardonneriez, en cette heure où vous attendez avec impatience la fin du débat, de retenir si longtemps votre attention. J'évoquerais les problèmes du Plan, de l'entreprise, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, des collectivités locales, de l'Université. Soyez sans crainte, je serai bref.

Le Plan, tel que nous le vivons, tel que nous l'avons sous les yeux, demeure en fait un excellent exercice de techniciens, assorti d'une parodie de consultation.

Les mécanismes qui se mettent en place, et auxquels j'ai été amené à participer par hasard, n'ont nullement pour objet de dégager, par des méthodes clairement définies, les orientations qui pourraient résulter de l'expression des besoins et des possibilités de la base. Ils se bornent à donner une escorte aimable aux travaux d'équipes, qui ne se préoccupent point d'écouter ou d'entendre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur divers bancs.*)

Le Plan, de surcroît, tel que nous le pratiquons et non plus tel que nous le préparons, est fondé sur un taux d'expansion qui, nous le savons, n'est pas capable de susciter le renouveau dont nous avons besoin.

Nous savons qu'au-dessous de 4,5 à 4,75 p. 100 la totalité de la croissance est absorbée, dévorée par les mécanismes d'entretien du système productif. Ce n'est, en revanche, que dans la mesure où l'on dépasse ces 4,5 ou 4,75 p. 100, c'est dans le point supplémentaire, que se joue, en réalité, la totalité du destin du pays et de sa signification. Jusqu'à 4,5 ou 4,75 p. 100, on ne peut rien faire pour maîtriser les phénomènes. On se contente de les entretenir.

Au demeurant, les chances que nous offrons, en proposant un tel taux, à ceux qui, à la base de l'échelle des salaires, connaissent une situation critique, sont si minces qu'elles justifient leur désespoir.

J'en viens au problème de l'entreprise. Je crois que notre pays a démontré surabondamment qu'il était destructeur de l'entreprise, qu'il n'avait pas compris sa mission fondamentale. En lui refusant les moyens de l'autofinancement et du profit, par égalitarisme ou par ignorance, nous avons appauvri non seulement l'entreprise mais aussi l'appareil productif français. Nous

avons confondu, par maladie congénitale, le revenu et le profit. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Le résultat de cette confusion est que, faute de profit, nos entreprises sont hors d'état de faire face à la concurrence.

Si nous acceptons de donner à l'entreprise cette marge qui lui est nécessaire, il faut en revanche qu'elle renonce à la conception patronale de droit divin et qu'elle admette la section syndicale d'entreprise: l'ouvrier, tout comme le cadre et le travailleur, doit savoir quel destin lui révèle l'évolution de l'entreprise. (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, des républicains indépendants et sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.)

Il n'y a pas de toute façon contradiction entre cette restauration nécessaire de l'entreprise et l'instauration en son sein d'un système de confrontation, de concertation. Comment voulez-vous que les hommes qui consacrent leur temps à une tâche, à un poste, et qui apprennent par la presse — ou par des ragots — que des concentrations ont lieu, que des mutations sont préparées, n'en viennent pas à considérer leur travail comme un esclavage dès lors qu'on ne leur dit pas comment les choses sont envisagées, et si on ne leur donne pas l'occasion d'exposer leurs problèmes propres face à celui de l'exigence économique ?

Donc, l'entreprise, oui, mais, au sein de l'entreprise, la force des hommes au travail doit être reconnue. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

L'aménagement du territoire, monsieur le Premier ministre, est d'autre part une de vos grandes ambitions. Vous lui avez consacré tous vos soins. Peut-être avez-vous confondu la somme des mesures que vous avez prises avec une conception globale, politique, de l'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire, ce n'est pas la somme d'un pont, d'une usine, d'une prime, d'une école: l'aménagement du territoire, c'est la découverte des ressorts intimes de chacune de nos régions et l'apport à chacune d'entre elles des éléments complémentaires qui lui permettront de dépasser le seuil à partir duquel des phénomènes négatifs deviennent positifs. C'est un effort qui apporte aux hommes nés en province la certitude qu'ils n'auront pas à monter à Paris pour accomplir leur destin, s'ils ont du talent. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

L'aménagement du territoire, c'est un système bancaire qui confronte l'entrepreneur provincial, non pas à un caissier simple, mais à un financier responsable.

L'aménagement du territoire, c'est l'expansion culturelle, le sentiment d'appartenir à une civilisation qui ne passe pas loin du village où l'on est né, de la ville que l'on habite. (Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Dans vingt-cinq ans, la superficie des villes françaises aura doublé et la majeure partie de la population sera concentrée dans les centres urbains.

Quel effort — et sachez que je plaide coupable, puisque j'ai moi-même assumé des responsabilités dans ce domaine et que j'ai conscience de n'avoir point apporté de réponse positive au problème — quel effort, nous faut-il faire pour concevoir la ville future, pour que la somme de ses commodités n'écrase pas, n'étouffe pas la nécessaire communauté des hommes, pour que la circulation des véhicules ne fasse pas obstacle à celle des hommes, pour que les individus puissent, tour à tour et à leur gré, se sentir à la fois solitaires et solidaires, car c'est cela l'urbanisme !

Quel effort n'avons-nous pas à faire pour découvrir une vie plus humaine !

Mais l'urbanisme est-il concevable sans un système de collectivités locales convenables ? Un groupe d'ingénieurs des ponts et chaussées s'est rendu, voici quelque deux ans, en Angleterre, en Hollande et en Finlande. Il a constaté la très grande qualité de l'urbanisme dans ces pays. Et ces technocrates — il leur arrive à eux aussi d'être sensibles — ont conclu que l'aménagement n'était point la seule affaire des architectes et des ingénieurs, mais d'abord affaire de responsabilités locales. Il n'y a pas de bon urbanisme sans véritable responsabilité des autorités locales. (Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, des républicains indépendants et sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.)

Monsieur le Premier ministre, pour faire face à ce problème, vous avez, avec un mélange d'audace insuffisante et d'excessive prudence, déposé un projet de loi sur la réforme communale. Compte tenu de l'ampleur du problème posé, ce texte me paraît dérisoire.

Ce n'est pas avec des ajustements, des replâtrages, des procédures habiles que l'on créera un véritable système de collectivités

locales. C'est en plaçant les maires devant leurs responsabilités, en leur disant sans ambages que 38.000 communes ne peuvent pas s'administrer et se développer d'elles-mêmes. C'est en ayant le courage de leur dire qu'en réalité il y a une complicité inconsciente mais profonde entre ceux qui veulent la centralisation et ceux qui refusent catégoriquement le regroupement des communes. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Car jamais la décentralisation ne se réalisera sur 38.000 communes, de même qu'il n'y aura jamais de décentralisation sur 95 départements.

**M. Robert-André Vivien.** Très bien !

**M. Edgard Pisani.** Donc, le remembrement des collectivités est la première condition de la décentralisation. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

La seconde condition en est la décentralisation financière. Comment voulez-vous que la dignité des hommes et des institutions apparaisse quand un maire et son conseil municipal, alors qu'en réalité ils ne votent que 10 p. 100 de la dépense totale de la commune, se proclament, aux yeux de leurs électeurs, les véritables responsables et les véritables auteurs d'un investissement qui, pour 90 p. 100, est supporté par l'État ? (Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. Charles Privat.** C'est l'inverse !

**M. Edgard Pisani.** J'ai dû mal m'expliquer...

En réalité, dans les petites communes — et je suis maire d'une petite commune — il est rare que, pour les équipements communaux fondamentaux, la part de financement supportée par l'impôt local soit supérieure au pourcentage que j'indiquais à l'instant. (Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. Xavier Hunault.** Pour les abattoirs, 80 p. 100 sont à la charge des communes.

**M. Edgard Pisani.** Dans la majorité des cas, vous ne pouvez nier que la part communale soit très modeste.

**M. Raymond Triboulet.** Actuellement, des mairies sont occupées. Voilà la vérité !

**M. le président.** Laissez poursuivre M. Pisani, il a seul la parole.

**M. Edgard Pisani.** Je ne veux point éterniser ce débat fondé sur un malentendu. Je souhaite en tout cas une décentralisation financière qui rende le conseil municipal, dès lors qu'il décide un investissement, responsable de l'intégralité de son financement. Le temps des démarques et le temps des notables, dont l'existence n'est justifiée que par la capacité de faire ces démarques, est désormais révolu. L'heure est venue d'une autonomie véritable des collectivités.

Je souhaite, allant plus loin encore, j'ai d'ailleurs eu l'occasion de l'écrire, que le problème soit posé de telle sorte que notre démocratie ne se trouve plus exprimée en un édifice, avouez-le, singulier: à la base, une commune disposant d'une assemblée élue et d'un budget, mais sans responsabilité véritable; au niveau supérieur de la coopération intercommunale, un conseil non élu mais disposant d'une responsabilité en matière d'investissements; à l'échelle du département, une assemblée élue, un budget et pas de responsabilité profonde; à celle de la région, pas d'assemblée élue, pas de budget mais la responsabilité de l'avenir.

J'estime urgent qu'une réforme des collectivités locales fasse enfin correspondre l'élection, la responsabilité financière et la responsabilité du destin local. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République, des républicains indépendants, du groupe Progrès et démocratie moderne et sur quelques bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Je voudrais enfin aborder brièvement le problème de l'université. Nous avons accepté, pendant des générations, qu'elle soit la plus mauvaise image de nous-mêmes alors que le rôle de l'université est d'incarner notre idéal. Parce qu'elle doit être l'image de notre idéal, l'université doit être un élément de contestation dans la société.

En disant cela je soulève, je le sais, des problèmes graves, mais plus graves sont ceux d'une société qui ne comporte pas de ferment au niveau de son université. Or ce ferment n'est concevable que dans l'autonomie des universités et dans la diversité pédagogique des éléments qui la constituent. Une telle orientation doit aboutir, non plus comme le disait M. Granel, à un système d'élimination mais à un système d'orientation.

Face à cette situation, quel est le rôle de l'homme politique ? Il n'est pas, comme jadis, de négocier les cas individuels. Il est d'être le truchement entre la fatalité de ces 95 p. 100 d'activités si redoutables et les hommes qui les redoutent. Il

est de faire accepter par les hommes les conséquences d'une évolution technologique qui les menace. Il est de négocier avec l'administration et le Gouvernement — qui doivent toujours garder le sens profond de ces nécessités — afin que l'homme en subisse le moins possible les conséquences.

Nous ne pouvons plus laisser croire aux hommes que les structures agricoles sont pérennes, que tous les agriculteurs continueront à vivre dans l'exploitation de leur père. Nous ne pouvons plus dire à ceux qui en vivent que toutes les entreprises dureront, que le petit commerce proliférera, alors que les grands magasins se développent.

Nous ne pouvons plus dire aux citoyens que la machine n'élimine pas du travail. Notre rôle est au contraire de prendre en compte ces évolutions, d'en mesurer les caractères inéluctables et de négocier toutes les décisions pour que l'homme n'en soit pas la victime. Nous n'avons plus le droit de faire semblant de croire que ce sont des technocrates aveugles qui peuvent nous imposer l'évolution. L'évolution s'impose d'elle-même.

Je voudrais maintenant parler de notre débat.

Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a bénéficié de toutes les forces, de toutes les chances qui toujours manquent aux gouvernements de la France. Il a bénéficié de l'appui d'un homme à nul autre second. Il a mis à son actif, et il aurait pu en exploiter les bénéfiques conséquences, la paix, la stabilité monétaire, l'accroissement des investissements, des institutions adaptées aux exigences du monde moderne. Il pouvait se targuer, le Président de la République aidant, d'avoir hissé la France à un niveau supérieur à sa dimension.

Or ce gouvernement n'a su ni prévoir ni faire face. Car peu à peu, comme irrésistiblement, il a été préoccupé de durer plus que de gouverner et de préparer notre avenir. Il est condamné ce soir ou demain : chacun le sait ; or, ou on nous demande de consacrer ici son existence. Car il a été proclamé d'avance — et peut-être abusivement — que la censure entraînerait inéluctablement la dissolution, les possibilités qu'offre la Constitution étant ainsi restreintes à une seule solution, au risque même de perdre les institutions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur divers bancs.*)

En réalité, la seule issue, la vraie issue, eût été de laisser chacun s'exprimer librement et, la censure une fois acquise, si elle l'avait été, de constituer un autre gouvernement chargé de rétablir l'équilibre avant de recourir à des élections, et de répondre avant celles-ci aux préoccupations essentielles et aux revendications immédiates dont la satisfaction conditionne le retour à la vie normale.

Il fallait savoir décider et savoir promettre. Certes, je mesure le coût financier, économique, social, politique de la crise que nous traversons et ma conviction est qu'il faut y mettre immédiatement un terme. Mais, je sais surtout que, dans la crise, risque de succomber ce à quoi peut-être nous tenions profondément : les institutions, la position de la France dans le monde, l'ouverture sur l'Europe. Car la machine est en route et, demain, parce que les revendications ouvrières feront peser sur l'industrie française une charge trop redoutable, vous vous trouverez en face d'une demande légitime de report de la date fatidique du 1<sup>er</sup> juillet et vous nierez les engagements que vous avez pris à l'égard de l'Europe, vous briserez une grande entreprise qui, malgré les problèmes qu'elle nous posait, était devenue une grande espérance.

En liant censure et dissolution, vous rendez la solution du problème quasiment impossible : vous avez mis en cause le régime, vous déconsidérez le Parlement. Je voterai donc la censure.

En quittant le Gouvernement il y a un an... (*Mouvements sur divers bancs.*)

Je n'autorise personne à m'applaudir. (*Exclamations sur divers bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Un député de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. Mais personne n'applaudit.

**M. Edgard Pisani.** En quittant le Gouvernement il y a un an...

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. Pisani au pouvoir !

**M. Edgard Pisani.** ...j'ai proclamé à mes dépens mes refus et mes craintes.

Un député de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République. Votre rancœur.

**M. Edgard Pisani.** Depuis, j'ai soutenu le Gouvernement et j'ai tenté d'analyser et de dire les problèmes qui nous assaillent. Il y a quinze jours, par exemple, j'ai fait connaître au ministre de l'éducation nationale les raisons de mon angoisse.

Ce qui s'est produit depuis m'a irrémédiablement, irrésistiblement écarté de vous.

Suivant la tradition française, je suis l'élu de toute la nation, mais je dois aussi des comptes à mes électeurs angevins. Je m'acquitte de ma tâche en votant la censure. Mais, ce faisant, je romps par force majeure mon contrat avec ceux qui m'ont désigné comme leur député dans le cadre de la majorité V<sup>e</sup> République. Il ne faut donc me soumettre au verdict populaire.

Tel est le sens que j'ai de la démocratie, du fonctionnement des institutions et de la morale politique. Je démissionnerai donc de mon mandat après avoir voté, mais je me représenterai, car le combat politique ne s'arrête point pour moi.

Vous m'opposerez un candidat, monsieur le Premier ministre. Vous ferez tout pour que je sois battu. Et pourtant, j'ai le sentiment d'être, plus que vous, quoi que vous en pensiez et sans doute quoi qu'il en pense lui-même, fidèle à l'homme pour qui je proclame mon admiration, que j'ai suivi dans la Résistance, que j'ai soutenu dans la restauration de la République, dans la construction de la paix, dans la recherche de la stabilité et, modestement, dans le rétablissement de la grandeur de la France. Car mon objet n'est pas l'aventure, il n'est pas l'ordre imposé par la force que vous serez condamné à utiliser demain, mais l'ordre souhaité par tous parce que fondé sur la justice et garant de la liberté, l'ordre humain qui établira cette société qu'il faut enfin construire. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, sur plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** L'intervention de M. Edgard Pisani ne peut pas rester sans une brève réponse de ma part.

Je suis très sensible au trouble de conscience que M. Pisani a exprimé à la tribune et je comprends, dans les circonstances extrêmement sérieuses que vit la France, que chacun et chacune, sur ces bancs comme ailleurs, s'interroge sur la voie à suivre et sur une décision à prendre en conscience.

Néanmoins, il ne faut pas tout ramener à un problème intérieur et il faut admettre qu'il ne peut y avoir d'action politique dans un pays que si des hommes se groupent, se rassemblent sous une bannière qui offre une possibilité de majorité et d'adhésion générale du pays.

C'est pourquoi, tout en respectant la décision individuelle prise par M. Pisani, je ne puis m'empêcher de penser et de constater qu'elle est purement négative.

En votant la censure, M. Pisani peut provoquer, ce soir, l'absence de gouvernement. Après quoi, nous dit-il, il reviendra devant ses électeurs, ce qui est fort courageux mais qui ne peut pas résoudre le problème de la France.

Il faut qu'il y ait un gouvernement, il faut qu'il y ait un pouvoir (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs*) et M. Pisani ne nous a pas dit quel était le pouvoir qu'il voulait, le gouvernement qu'il souhaitait.

Je ne lui ferai pas l'injure, bien entendu, de penser que mon Gouvernement, après avoir été convenable pendant cinq ans, a perdu la voie droite et celle de la raison et du progrès depuis un an. Je suppose que ces critiques s'adressent aussi bien aux cinq années pendant lesquelles il a été mon collaborateur, souvent éminent, qu'à l'année pendant laquelle il ne l'a pas été. (*Très bien ! très bien ! sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

Je regrette que ces observations ne m'aient pas été faites plus tôt. En tout cas, je préfère quant à moi — tout risque de crise ministérielle mis à part — la position de M. Capitant car jusqu'à son dernier vote, celui-ci sera resté fidèle à l'engagement qu'il a pris devant les électeurs et il leur demandera ensuite seulement d'approuver ou de désapprouver sa rupture avec le Gouvernement.

Enfin, on me permettra de dire que les manifestations de respect et d'admiration à l'égard du Président de la République, le général de Gaulle, sont toujours, dans cette Assemblée, accueillies avec émotion par tous ceux qui l'ont suivi et qui même si quelquefois ils s'en séparent sur tel ou tel point, savent ce que la France lui doit.

Mais ce qui n'est pas acceptable, ou en tout cas ce qui n'est pas tout à fait convenable, c'est de parler au nom du gaullisme contre de Gaulle. Ce qui n'est pas tout à fait convenable, c'est de prétendre qu'en prenant position aujourd'hui ouvertement contre le Président de la République, contre son Gouvernement et contre sa politique, on lui est fidèle. La fidélité ne consiste pas à tromper, monsieur Pisani ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Edgard Pisani.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Pisani, pour une brève réponse à M. le Premier ministre.

**M. Edgard Pisani.** Monsieur le Premier ministre, je ne sais quelle interprétation vous donnez de ma démission du Gouvernement il y a un an. Je pense qu'à vos yeux, en tout cas, elle signifiait bien que ma personne n'adhérait pas totalement à votre politique. Elle a marqué, et je suis étonné que vous l'avez si peu compris, un profond désaccord sur les problèmes essentiels.

Pendant un an, j'ai tenté, parfois à mon corps défendant, de respecter la discipline de mon groupe et j'y ai réussi. Comprenez — comment ne le comprendriez-vous pas ? — qu'il existe des heures dans la vie d'un homme politique où la conscience et la morale l'emportent nécessairement sur les engagements politiques. (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.*)

*Un député de l'union des démocrates pour la V<sup>e</sup> République.* La politique ce n'est pas la morale.

**M. Edgard Pisani.** Aujourd'hui, que chacun juge les choses comme il l'entend. Je conclurai en répondant à cette interruption, dont je ne connais pas l'auteur : le jour où la morale est trop éloignée de la politique, la politique ne vaut plus rien. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs.*)

**M. le président.** Je n'ai plus d'orateur inscrit.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 3 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Cet après-midi, à quinze heures, deuxième séance publique :

Suite de la discussion et vote sur la motion de censure déposée par MM. Mitterand, Waldeck Rochet, Guy Mollet, Robert Ballanger, Defferre, Billoux, Bouthière, Raymond Barbet, Cornut-

Gentile, Chambaz, Chandernagor, Coste, Robert Fabre, Juquin, Labarrère, Depietri, Darchicourt, Baillet, Georges Bonnet, Paul Laurent, Paul Duraffour, Dupuy, Marceau Laurent, Hostier, Leccia, Houël, Zuccarelli, Lemoine, Charles Privat, Leroy, René Cassagne, Mme Colette Privat, MM. Benoist, Ducoloné, Carpentier, Mme Prin, MM. Fouet, Pierre Cot, Delvainquière, Fajon, Gilbert Faure, Guille, Tony Larue, Lavielle, Boulloche, Ernest Barbier, Pic, Chochoy, Delelis, Loustau.

(Application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.)

Discussion du projet de loi n° 822 portant amnistie ou des conclusions du rapport n° 807 de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi : 1° n° 782 de M. Juquin et plusieurs de ses collègues tendant à l'amnistie des infractions pénales commises à l'occasion des événements survenus dans l'Université ; 2° n° 784 de M. Defferre et plusieurs de ses collègues tendant à déclarer amnistiés les faits afférents aux manifestations d'étudiants des 3, 6 et 7 mai 1968.

A vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de la discussion du projet de loi n° 822 portant amnistie ou des conclusions du rapport n° 807 de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur les propositions de loi : 1° n° 782 de M. Juquin et plusieurs de ses collègues tendant à l'amnistie des infractions pénales commises à l'occasion des événements survenus dans l'Université ; 2° n° 784 de M. Defferre et plusieurs de ses collègues tendant à déclarer amnistiés les faits afférents aux manifestations d'étudiants des 3, 6 et 7 mai 1968.

La séance est levée.

(*La séance est levée à onze heures quarante minutes.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,*

VINCENT DELBECCIL